

INSCRIPTION à l'Association sportive et/ou en Section Sportive Scolaire

1) Pour faire partie de l'AS et profiter des activités physiques proposées, chaque élève doit entourer les activités souhaitées dans le tableau qui figure sur cette page et fournir **obligatoirement**, lors de l'inscription au collège, ou à la rentrée à son professeur d'EPS:

- L'autorisation parentale remplie et signée figurant au pied de cette feuille.
- Un chèque pour la cotisation annuelle à l'ordre de « **Association Sportive Les Servizières** » :
1 enfant= 30 Euros, 2 enfants= 46 Euros, 3 enfants= 55 Euros

2) L'inscription à une Section Sportive Scolaire est aussi possible en entourant l'activité souhaitée dans le tableau plus bas. Elle permet aux élèves volontaires de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive parmi **Athlétisme et Natation-sauvetage**, tout en suivant une scolarité normale. Les élèves retenus seront, dans la mesure du possible, affectés dans une classe du collège dont les horaires permettront la pratique de l'**Athlétisme** le lundi après-midi de 15h30 à 17h30 et de la **Natation** (et sauvetage) le vendredi après-midi de 15h30 à 17h30. Un deuxième entraînement se déroulera le mercredi en début d'après-midi.

La présence des élèves dans le cadre des horaires de la section est obligatoire (dans l'emploi du temps élève).

Filles et garçons, de la sixième à la troisième, motivés et aptes aussi bien au plan sportif qu'au plan scolaire, sans exclusive de l'un ou de l'autre peuvent candidater.

Les places étant limitées nous sélectionnerons les nouveaux candidats à la rentrée. En attendant vous pouvez nous transmettre avec votre inscription une lettre de motivation dans laquelle vous pourrez aussi mentionner vos références sportives éventuelles.

MERCI d'entourer précisément les activités souhaitées par votre enfant:

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
12h30 – 13h30 <i>Football ou Basket-ball</i>	12h30 – 13h30 <i>Tennis de table / Badminton</i>	12h30 – 13h30 <i>Badminton</i>	12h30 – 13h30 <i>Base-ball Ou Tennis de table / Badminton Ou Danse/Gymnastique</i>	12h30 – 1h30 <i>Futsal (6^{ème} et 5^{ème} sem A, 4^{ème} et 3^{ème} sem B)</i>
15h40 – 16h35 <i>Tennis</i>		12h à 13h15 <i>Natation</i>		12h30 à 13h30 <i>Yoga/Pilates</i>
15h40 – 17h30 <i>VTT (1^{er} et 3^{ème} trimestres) Ou AS Athlétisme</i>		12h45 à 14h30 Section Sportive Natation	16h35 – 18h30 <i>Paddle / Planche à voile (1^{er} et 3^{ème} trimestres)</i>	15h40 à 17h30 Section Sportive Natation
15h40 – 17h30 Section Sportive Athlétisme		12h30 à 14h30 Section Sportive Athlétisme		

.En fonction de l'emploi du temps des professeurs ou de la disponibilité des encadrants certaines activités pourront changer de jour et/ou d'horaire à la rentrée.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....

Demeurant à

Responsable légal(e) de l'élève..... né(e) le....., de la classe de.....

Autorise mon fils, ma fille, à faire partie de l'association sportive.

Personnes à prévenir en cas d'accident :
Père.....
Mère.....
Autre.....

Fait àle

Signature du responsable légal: